



## **Fabriquer ses compléments alimentaires pour l'élevage à base de plantes**

Le vendredi 27 février et le mardi 6 octobre de 9h30 à 17h30  
Lieu à définir en fonction des participants

---

### **OBJECTIF**

- Connaître les plantes utilisables comme compléments alimentaires en élevage
- Savoir quand et comment les utiliser pour renforcer l'immunité du troupeau
- Être capable de préparer certains types de préparations à base de plantes (pierres à lécher, sprays désinfectants, gels, baumes...)

---

### **CONTENU**

**Durée : 14 heures**

#### **Jour 1 : vendredi 27 février 2026**

- Réglementation en vigueur
- Notion théorique sur l'utilisation des plantes en élevage : phytothérapie et aromathérapie
- Fabrication de préparations à base de plantes en groupes : pierre à lécher, spray désinfectant, suppositoires pour la délivrance, baume anti-mammite, gel pour la mise bas
- Posologies, modes d'administration et précautions d'usage

#### **Jour 2 : mardi 6 octobre 2026**

- Fabrication de préparations à base de plantes en groupes : pierre à lécher, spray désinfectant, suppositoires pour la délivrance, baume anti-mammite, gel pour la mise bas
- Approfondir les connaissances pratiques permettant d'utiliser les plantes pour son élevage en réalisant un calendrier des cures préventives
- Mise en place d'une mallette préventive de l'éleveur

## INTERVENANTES

---

**Fanny Dalla Betta**, ingénieure en environnement, herboriste, éleveuse et productrice de plantes médicinales et **Lise Rolland**, ingénieure agronome, herboriste et éleveuse.

## PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

---

**Public** : Éleveurs de ruminants en Béarn. Pas de pré-requis

### Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Vidéoprojection d'une présentation en ligne
- Échanges d'expériences pratiques
- Fabrication de préparations à base de plantes en groupe

### Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

## MODALITÉS PRATIQUES

---

### Inscription avant le 17 février sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

### Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

### Conditions financières

- 0 € : Agriculteur-trice contributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM \* et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 50 € : Agriculteur-trice contributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM \* et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 40 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM \* – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié-e, étudiant-e, agent de structures privées ou publiques

*Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.*

*Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63*

\* CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

**Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits**

### Contact

Jessica Thomas : [jessica.bearn@civam.org](mailto:jessica.bearn@civam.org) - 07 57 18 15 55